

Les bonnes feuilles

Extraits choisis de l'ouvrage

QUAND UN CONCILE CONGÉDIE DIEU

Ce moine citait Congar, expliquant le changement conciliaire par une différence de points de vue, soit qu'on se place du côté de Dieu, soit qu'on se place du côté de l'homme, « lui aussi (?) image de Dieu » ; vous l'avez lu. Dieu vu directement, ou Dieu vu dans le miroir de sa création, il n'y a pas grande différence... pour Congar convainquant notre moine : « *ce n'est pas faux, mais dangereux.* »

J'aurais pu citer Congar. Le mois dernier, j'ai cité le cardinal Pavan, laissant à mon lecteur le soin d'apprécier sa justification de la nouveauté de Vatican II par rapport à la tradition antérieure. Mais beaucoup m'ont écrit : « Nous n'y comprenons rien, expliquez ce qu'il veut dire et, s'il a tort, en quoi le Concile est-il impliqué dans son erreur ? » Je vais donc procéder à l'analyse critique du texte du cardinal Pavan, je le ferai avec rigueur et je démontrerai, parce que le cardinal dit bien ce qu'a voulu, prémédité, accompli et promulgué Vatican II, que ce Concile a congédié Dieu de ses assises pour écouter, idolâtrer l'homme et définir sa religion nouvelle, sa « pastorale », sur la base de ce culte de l'Homme en lieu et place du culte de Dieu.

Voici cette démonstration évidemment austère, mais implacable. Je défie quiconque de pouvoir rien y reprendre.

Pavan est interrogé par La Croix (cf. texte intégral, CRC 217, p. 4) : *Comment s'est effectué votre travail dans l'élaboration du document sur la liberté religieuse ?*

Réponse : « *Je m'y suis donné totalement. Il a été approuvé par le Concile un jour avant sa clôture. Même quand Paul VI me réclamait ailleurs, je préférerais rester attelé à ce texte. Car les critiques pleuvaient fort de la part du cardinal Ottaviani et de son entourage.* »

Aveu d'une importance capitale. Il y avait une opposition, une contradiction fondée sur des critiques dogmatiques précises et fortes, publiquement exprimées par le préfet de la Suprême sacrée congrégation du Saint-Office, dont la fonction est très précisément la défense de la foi catholique dans sa parfaite pureté et son intégralité contre toute nouveauté, toute déformation, omission ou altération. Et son opposition se maintint jusqu'au dernier jour du Concile, où un *forcing* en vint à bout.

La Croix interroge : *Sur quoi se basait leur opposition ?*

Réponse de Pavan : « *Ils raisonnaient ainsi : Seule la vérité a des droits et seule est vraie la religion catholique, donc seuls les catholiques ont droit à la liberté en matière religieuse et les autres religions n'ont pas le droit de répandre l'erreur. Pour eux, la condition de l'œcuménisme était que tous deviennent catholiques. On voit vite la faille...* »

Ici, nous interrompons le cardinal. Pour faire remarquer d'abord que le « *raisonnement* » du cardinal Ottaviani et de son entourage ne diffère en rien de la doctrine immuable et universelle de l'Église. C'est l'enseignement de son magistère ordinaire, déjà infaillible par lui-même, et de son magistère extraordinaire se prononçant définitivement au siècle dernier (1864), par les actes solennels du *Syllabus* et de l'encyclique *Quanta cura* de Pie IX. Enseignement qu'on n'aurait pu contredire avant la débâcle conciliaire sans encourir l'excommunication.

Dire alors qu'« *on voit vite la faille* » est d'une outrecuidance et insolence extrême. La « *faille* » dans une doctrine... *infaillible*, c'est-à-dire précisément « *sans faille* » !

et « *vite trouvée* » ? Mensonge ! Il a fallu trois ans d'efforts, de discours captieux, de manœuvres obliques, finalement de mots d'ordre impératifs pour faire voir cette faille aux Pères du Concile, cette faille que dix-neuf siècles n'ont pas aperçue !

Pavan poursuit : « *... On voit vite la faille. Car les droits comme les devoirs ont pour sujet les personnes concrètes, non les valeurs.* »

Attention ! ça dérape ! Seules les personnes peuvent jouir de droits et être soumises à des devoirs, non les pierres, ni les chiens, ni les morts. Mais tout rapport n'est pas pour autant supprimé entre « *les valeurs* » et le droit. Des droits peuvent être attachés par le législateur à des « *valeurs* », de telle sorte que leur attribution soit automatique aux personnes porteuses de telles valeurs. Ainsi la croix de la Valeur militaire peut donner des droits, des privilèges, matériels, ou sociaux, ou spirituels, à celui qui se l'est vue décerner. Pourquoi ce refus de toute attribution de droits ou de devoirs aux « *valeurs* » ? La suite va nous le dire.

Pavan développe son argumentation : « *La vérité, la justice, la beauté sont des valeurs, non des personnes.* »

Il faut encore arrêter ce raisonnement dérapant. La Vérité suprême, c'est le Christ ; c'est Lui notre Justice, notre Bien, Beauté suprême. Or, le Christ Jésus est une Personne, Personne divine incarnée, et donc « *sujet* » incomparable des « *droits* » sociaux les plus étendus, ce que Pavan récuse, par omission, comme un lâche, un fourbe, qui se sait vaincu d'avance s'il opère dans la lumière. Il préfère les ténèbres.

Même en considérant la vérité, la justice, le bien, comme des « *valeurs* », pour entrer dans son jeu, il faudrait reconnaître que notre divin législateur, Jésus-Christ, leur a attribué des droits et des privilèges immenses. Ainsi, il a garanti à la vraie foi la grâce du salut éternel ! Donc Pavan a déjà tout à fait tort. Il est hors de la vérité. Mais il s'enfonce dans l'hérésie et même l'apostasie quand il développe enfin sa pensée, devenue celle de Paul VI, puis du Concile, enfin aujourd'hui celle de Jean-Paul II et du Synode :

Pavan : « *Le rapport des personnes aux valeurs est intérieur, moral, métaphysique ; alors que le rapport juridique s'établit entre des personnes.* »

Voilà l'essence même de l'apostasie : Du droit civil et du droit canonique, le Nom de Jésus, législateur suprême, est rayé. Il n'y a plus d'autorité divine qui soutienne de sa force sacrée la vérité, la justice, le bien (occulté au profit de la « *beauté* », notion plus confuse). Il n'y a plus que « *des personnes* », entendez : des hommes qui se reconnaissent en certaines « *valeurs* », éminemment subjectives, et n'admettent que des rapports sociaux *entre eux*, tout empiriques, des rapports de bien vivre en commun, de « *bons vivants* », gardant chacun ses idées, sa morale, sa métaphysique, ses « *valeurs* » pour soi, sans gêner les autres.

Ainsi Dieu est congédié du milieu des hommes.

Pavan : « *Par conséquent...* »

Je l'interromps : une fois que Dieu est congédié, que la Personne divine de Jésus-Christ lui-même, toujours présent en ce monde dans son Église, par son Vicaire, par ses Pasteurs, est juridiquement niée, reniée, une religion, une morale, une politique, un droit nouveaux s'ensuivent, évidemment ! qui n'ont plus rien de divin, de chrétien ni de catholique... Qui sont *humanistes athées*.

LA CONTRE-RÉFORME catholique

AU XX^E SIÈCLE

N° 221

AVRIL 1986

Mensuel

Rédaction : Abbé Georges de Nantes

Abonnement : 24 F.

LE CATÉCHISME CATHOLIQUE SAISI. LA DOCTRINE OFFICIELLE EN FRANCE A CHANGÉ

ASSIGNATION EN RÉFÉRÉ.

Le jeudi 27 février, sans avertissement de courtoisie, ou de charité chrétienne, sans demande d'explications ou menaces préalables, je reçois par ministère d'huissier une assignation en référé, à la requête des éditions Tardy devant le tribunal de Grande Instance de Lyon, à comparaître personnellement ou par avocat dûment muni de pouvoir par moi, à l'audience du 7 mars, pour répondre du délit, constaté en une librairie de la ville, de vente d'un "Catéchisme à l'usage des Diocèses de France" des Éditions Tardy, "réédité par la Contre-Réforme Catholique" en contrefaçon patente (et d'ailleurs non dissimulée) de l'ouvrage original.

Les éditions Tardy, pour saisir d'urgence le Tribunal, arguent du « trouble manifestement illicite » causé par cette « édition pirate » et « demandent en conséquence au Tribunal de :

— faire défense à M. l'abbé Georges de Nantes et à la Contre-Réforme catholique de poursuivre l'impression, la diffusion et la mise en vente de l'ouvrage, et ce, à peine d'une astreinte de 1000 F (cent mille centimes), par infraction constatée.

— Autoriser les Éditions Tardy à faire saisir les exemplaires en cours d'impression, déjà imprimés ou mis en vente, et ce dans tous les lieux où il est imprimé, distribué, mis en vente ou illicitement utilisé, et ce en dehors même des heures prévues par l'article 664 du nouveau code de procédure civile.

(vous avez bien lu : ne le sortez plus de votre tiroir, même à minuit, dans votre chambre, pour le faire apprendre à vos enfants secrètement réunis ! Ne le montrez à personne ! Vous risqueriez la saisie !)

— Autoriser la société des éditions Tardy à faire saisir les recettes provenant de la reproduction illicite de l'ouvrage des éditions Tardy.

(publié en 1947, retiré du commerce en 1968)

— Condamner M. l'Abbé de Nantes et l'Association Contre-Réforme Catholique en tous les dépens.

Sous toutes réserves. »

L'AUDIENCE DU 7 MARS.

Maître Berger, bâtonnier au Barreau de Lyon, requérant pour les éditeurs absents, a plaidé avec habileté et conviction. Il a établi le fait du plagiat intégral, incontestable. Il a eu l'élégance de ne pas prétendre à un *dommage matériel* auquel il aurait été difficile de donner corps. Il s'est en revanche étendu sur le *dommage moral* causé par cette réédition d'un vieux catéchisme abandonné par la clientèle, désavoué et retiré du commerce par l'éditeur lui-même pour correspondre aux vues et volontés de l'épiscopat. Dommage difficilement appréciable mais qu'il a dit fort grand.

Ce dommage résulte principalement de la mention, laissée par nous en première page de notre prétendue "contrefaçon",

du nom des Éditions Tardy, de Bourges. C'était vouloir donner à croire que Tardy s'était fait le complice conscient et responsable d'un acte de rébellion caractérisée contre l'autorité ecclésiastique. Nos évêques, révèle M^e Berger, textes de lettres nombreuses à l'appui, ont écrit à Tardy leur « stupeur » et ils ont exigé de lui, semble-t-il, pour mettre fin au scandale ainsi occasionné dans le public, cette action en justice, comme preuve de sa sincérité.

M^e Berger reprend et développe « la raison du procès » exposée dans notre citation à comparaître : « Cette initiative prise par la Contre-Réforme Catholique constitue à l'évidence un trouble manifestement illicite au préjudice des éditions Tardy.

« Elle constitue en premier lieu une atteinte manifeste au droit des Éditions Tardy sur l'œuvre.

« La CRC use par ailleurs sans aucun droit du nom des Éditions Tardy, le trouble causé étant à la mesure de la grande notoriété de la requérante dans le domaine de l'édition religieuse. »

(Cela veut dire : Si maintenant il paraît que Tardy ressort son vieux catéchisme d'avant le Concile, et par entente avec la Contre-Réforme Catholique, ce sera un épouvantable scandale !)

EN PRÉPARATION :
UN CATÉCHISME CATHOLIQUE
MODERNE

LE
CATÉCHISME
DE LA
RENAISSANCE
CATHOLIQUE

par
L'ABBÉ GEORGES DE NANTES

Puisque l'ancien catéchisme nous est interdit,
Puisque les livres nouveaux ne sont pas catholiques,
Et qu'il n'y a plus de vrai catéchisme,
Il nous faut tirer du trésor de l'Église
Une nouvelle tradition de la catéchèse éternelle.

LE TROISIÈME SECRET DE FATIMA

PAR

FRÈRE MICHEL DE LA SAINTE TRINITÉ

À L'AUGUSTINIANUM DE ROME, LE 24 NOVEMBRE 1985

POUR LE SYMPOSIUM ORGANISÉ PAR "LA CROISADE INTERNATIONALE DU ROSAIRE DE FATIMA"

Le troisième Secret de Fatima n'ayant pas encore été divulgué, on affirme souvent que l'on ne peut, évidemment, rien dire de son contenu. Ce n'est là toutefois qu'une apparence. Car s'il est vrai qu'en 1917, lorsqu'il fut révélé par la très Sainte Vierge aux trois pasteurs d'Aljustrel, ou en 1944 lorsqu'il fut rédigé par sœur Lucie, ou même encore en 1960 au moment où il aurait dû être divulgué au monde par le pape Jean XXIII cet ultime Secret demeurait absolument impénétrable, il n'en est plus de même aujourd'hui. Depuis plus de quarante ans, en effet, les données certaines le concernant se sont multipliées. Elles forment aujourd'hui un ensemble impressionnant de renseignements sûrs, à partir desquels l'historien peut retracer

avec précision toute son histoire et découvrir avec une quasi-certitude son contenu essentiel. Telle a été ma double préoccupation en écrivant mon troisième tome de "Toute la Vérité sur Fatima", presque entièrement consacré au mystère de ce troisième Secret¹. Aussi, est-ce cette démonstration que je vais tenter de vous présenter ce soir, bien sûr en la simplifiant beaucoup. Il est difficile de résumer en si peu de temps un ouvrage de 600 pages, mais j'en dirai assez, j'espère, pour vous montrer combien cet ultime Secret de Notre-Dame est important, comment il est au cœur même du message de Fatima et pourquoi il est urgent, pour le salut de l'Église, qu'il soit enfin divulgué au monde conformément à la demande de la très Sainte Vierge.

I. UNE DRAMATIQUE HISTOIRE

Ce fut en juillet-août 1941, dans son troisième Mémoire, que sœur Lucie mentionna pour la première fois la division du Secret de Fatima en trois parties distinctes : « *Le Secret comprend trois choses distinctes, écrit-elle, et j'en dévoilerai deux.* »

La première partie, le "premier Secret", c'est la vision de l'enfer, si terrifiante, et la proposition merveilleuse du Cœur Immaculé de Marie comme souverain remède offert par Dieu à l'humanité, pour le salut des âmes : « *Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes se sauveront...* »

La deuxième partie, le "deuxième Secret", c'est la grande prophétie concernant la paix miraculeuse que Dieu veut accorder au monde par la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie et la pratique de la communion réparatrice des premiers samedis du mois : « *Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira, et l'on aura la paix...* » C'est aussi l'annonce de terribles châtiments si l'on s'obstine à ne pas obéir à ses volontés.

Quant à la troisième partie, le "troisième Secret", en 1941, sœur Lucie affirmait « *qu'il ne lui était pas permis, pour le moment, de le révéler* ».

LA RÉDACTION ET LA TRANSMISSION DU SECRET

L'histoire dramatique de la rédaction de cet ultime message commence en 1943. L'heure de la Providence avait alors sonné. Sœur Lucie vivait à ce moment au couvent des sœurs Dorothees de Tuy, en Espagne. En juin 1943, elle tombe soudain gravement malade. Son état est si alarmant que Mgr da Silva, l'évêque de Leiria, s'inquiète : il craint qu'elle ne meure avant d'avoir révélé le troisième Secret

de Notre-Dame et il pressent que ce serait pour l'Église la perte d'une grâce inestimable. Le chanoine Galamba, qui est l'ami et le conseiller de l'évêque, lui suggère alors une idée extrêmement judicieuse : qu'il demande au moins à sœur Lucie d'écrire dès maintenant le texte du troisième Secret, puis qu'elle le place dans une enveloppe cachetée à la cire et celle-ci sera ouverte plus tard.

Le 15 septembre 1943, Mgr da Silva se rend donc à Tuy et il demande à sœur Lucie de rédiger le Secret, « *si elle le voulait bien* ». Mais la voyante, sans doute sous l'impulsion de l'Esprit-Saint, ne se contente pas de cet ordre incertain. Elle demande à son évêque un ordre écrit, formel, parfaitement clair. Cela est très important : l'ultime message de la Vierge de Fatima, comme déjà ses autres demandes assorties de promesses merveilleuses, est une grâce inouïe offerte par Dieu à notre XX^e siècle, pour correspondre à ses besoins les plus urgents. Mais encore faut-il que les Pasteurs de l'Église aient assez de foi et de docilité aux desseins du Ciel pour être les instruments de cette effusion de grâces que Dieu désire accorder au monde par la douce et puissante médiation de sa Mère Immaculée. En 1943, Dieu voulait que ce fût l'évêque de Leiria qui demandât à sa messagère la rédaction du troisième Secret.

Finalement, à la mi-octobre 1943, Mgr da Silva se décida. Il écrivit à sœur Lucie en lui donnant l'ordre exprès qu'elle réclamait de lui. Cependant de nouvelles difficultés allaient surgir. Sœur Lucie ressentit alors, pendant presque trois mois, une mystérieuse et terrible agonie. Elle a raconté qu'à chaque fois qu'elle s'asseyait à sa table de travail et prenait la plume pour rédiger le Secret, elle s'en trouvait empêchée. Il faut y voir sans doute le dernier déchainement de Satan contre la messagère de l'Immaculée, devant laquelle arme terrible cette grande prophétie, une fois fixée sur le papier, pourrait constituer contre sa domination sur les âmes

1. "Toute la Vérité sur Fatima. Le Troisième Secret (1942-1960)", août 1985. Tout au long de cet exposé, — dont le texte reproduit ici a été revu et quelque peu augmenté —, c'est à cet ouvrage que je renverrai le lecteur désireux d'informations plus précises.

LA CONTRE-RÉFORME catholique

AU XX^E SIÈCLE

N° 223

JUIN 1986

Mensuel

Rédaction : Abbé Georges de Nantes

Abonnement : 24 F.

La Grande Secte moderniste complotte notre perte ?... Elle perdra !

LA SECTE DÉMASQUÉE...

Il n'y a de secte dans l'Église qu'une seule, partie de rien il y a un siècle, devenue partout maîtresse aujourd'hui. Saint Pie X l'avait démasquée et exécrée après en avoir étalé toute la perfidie, dans son encyclique *Pascendi dominici gregis* du 8 septembre 1907. Contre elle, il avait dressé le barrage formidable du Serment antimoderniste imposé à toute entrée en charge dans l'Église. À jamais marquée d'infamie, la Secte n'a subsisté qu'en s'installant dans le secret et le parjure. Tous ses affidés prêtèrent un serment de fidélité à des dogmes auxquels ils ne croyaient pas, et cela jusqu'à la suppression par Paul VI, en suite du concile Vatican II, non de la Secte moderniste triomphante, mais du serment qui la tenait prisonnière de son constant mensonge et de sa clandestinité.

C'était un conglomerat de prêtres et d'évêques, de théologiens et de philosophes, de savants et de journalistes, en principe "*chrétiens*", en fait rationalistes ou fidéistes, les uns franchement athées ou agnostiques, les autres illuminés, charismatiques, tous libéraux, tous démocrates, ayant pour trait commun une *ouverture* passionnée à tout ce qui est ennemi de l'Église et une *fermeture* haineuse à leurs frères catholiques, fervents défenseurs de la foi. C'était, c'est toujours la franc-maçonnerie de l'Église.

Après quarante ans de cheminement souterrain, travail de taupes, la Secte refait surface à la faveur des événements de 1944, Libération-Révolution, tripartisme et terreur de l'Épuration. Avec la gauche au pouvoir, le modernisme impose ses hommes et ses idées dans l'Église. À nouveau héroïquement dénoncée et réprouvée par Pie XII, par l'encyclique *Humani Generis* du 12 août 1950, ses épigones réduits au silence et dispersés, la Secte prépare méthodiquement sa revanche, de concert avec ses aides extérieures habituelles, elles-mêmes déjà dominantes, le judaïsme, la franc-maçonnerie, le protestantisme et le capitalo-socialisme international. Étranges appuis pour les grands théologiens et les généreux apôtres de l'Évangile nouveau !

Ses affidés supérieurs, cardinaux de la Sainte Église, entrent en mouvement dès la mort de Pie XII et la Secte prend le pouvoir en deux étapes, par l'élection de Jean XXIII, son *homme de paille*, en 1958, puis par l'accession au souverain pontificat, en 1963, de Paul VI, cet étonnant "*petit homme de fer*" gagné depuis toujours à son programme de réforme de l'Église.

Dès 1960, l'esprit moderniste a chassé l'Esprit-Saint. La Secte poursuit méthodiquement son occupation des fonctions dirigeantes de l'Église avec un cynisme parfait. De toute façon ses adversaires n'ont plus droit à la parole, plus droit à la vérité, à la justice, à rien. Le Concile, de 1962 à 1965, lui fournit une chaire pour imposer à l'Église et au monde son *Nouveau christianisme*. C'est dès lors, dans l'"Esprit du Concile" et pour en réaliser la Réforme annoncée, que les modernistes se cooptent et se poussent les uns les autres aux premières places, protégés de haut par les papes, à la seule exception des trente-trois

jours du règne de Jean-Paul I^{er}. Et tous, partout, répandent sous la *lettre* odieusement équivoque des Actes du Concile et des encycliques, homélies et discours des papes, l'universelle *perfidie* du Nouveau christianisme, nouvelle mouture de l'immuable modernisme, "*égout collecteur de toutes les hérésies*" disait saint Pie X.

Ce qui résiste et s'oppose, est exclu : étouffé sous une chape de silence, écarté, barré, découragé, mis à la retraite, ou à petit bruit, sans jugement, sans publicité ni scandale, sanctionné. C'est ainsi que le 25 août 1966, à quarante-deux ans, je suis frappé d'une légère *suspense* diocésaine à Troyes et, par cette mesure bien ajustée, me trouve mis au ban de l'Église universelle. Vingt ans après, j'y suis toujours, et nul ne sait plus même pourquoi. Je suis contre la Secte. Cela vaut condamnation...

...OBLIGÉE DE FRAPPER.

Nous ne cessons pas pour autant de combattre l'hérésie moderniste, ses schismes multiformes, ses cent mille scandales, nous, c'est-à-dire notre communauté monastique, nos amis de la Ligue de Contre-Réforme catholique et nos jeunes gens ou associés de la Communion phalangiste. Nous polémiqons. Mais d'abord et bien plus, nous travaillons sans relâche à conserver, rénover et parfaire, malgré l'esprit nouveau, essentiellement détracteur, négateur, les trésors de notre foi catholique, la discipline sacrée de l'Église et son merveilleux mysticisme, nécessaire au monde.

À mesure que les erreurs et les horreurs du modernisme, devenu conciliaire et papal, se manifestent aux yeux de tous pour ce qu'elles sont, une régression, une trahison, osons le dire : une apostasie, notre combat devient plus percutant, plus efficace, et l'ennemi du nom catholique se sent menacé. Le Synode de 1985 a été voulu pour enserrer plus étroitement toute la Hiérarchie de l'Église en déroute dans les liens de la Secte. Et son succès assuré, orchestré, fit croire à la victoire définitive du Concile comme d'une source divine ! et à l'anéantissement éternel de la tradition antérieure de l'Église catholique. Nous nous sommes moqués de ce nouveau coup de force, et nos jeunes phalangistes en ont mis à mal les minables auteurs et laudateurs, Danneels, Vilnet, Lustiger. C'est alors que les chefs de la Secte, obligés de nous frapper, ont comploté notre perte.

Une nouvelle fois, le grand procès, l'unique procès de toute l'histoire, celui que la Secte des pharisiens et sadducéens associés fit à Notre-Seigneur Jésus-Christ, va se renouveler sous des figures neuves, mais comme rituellement, avec les mêmes personnages et les mêmes scènes, dans sa tragédie immuable. En trois actes toujours, car Satan n'a guère d'imagination et point d'autres expédients. D'abord, la *disqualification* ou l'exécution de l'innocent par le grand prêtre, passant pour une condamnation juste et régulière. Puis le soulèvement de la rue par des émissaires du grand Sanhédrin, réclamant le supplice de l'innocent

MEDJUGORJE À LA VEILLE DU VERDICT

JUSQU'AU BOUT, LAURENTIN S'OBSTINE

« *Mentez ! mentez !* disait Voltaire, *il en restera toujours quelque chose.* » L'abbé Laurentin a retenu la leçon. Il l'a montré — ce n'était pas, hélas ! la première fois — à Bruxelles, le 21 février dernier¹. Il vient de publier dans le Figaro du 8 mai un nouvel article d'intoxication sur Medjugorje, sous le titre : « *Medjugorje sous le regard de la science. Un groupe de médecins italiens vient de publier le résultat des études consacrées aux apparitions de Medjugorje. Elles excluent totalement qu'il puisse s'agir d'hallucinations et reconnaissent la réalité des guérisons.* » Le lecteur non averti sera forcément impressionné par cet appel de « la science » à la rescousse. Voici donc l'essentiel de l'article, entrecoupé des quelques remarques qui s'imposent.

« *Les apparitions de Medjugorje, sur lesquelles on fait en France la conspiration du silence, malgré cinq millions de pèlerins, restent au premier plan de l'actualité italienne.* » Une bonne quinzaine d'ouvrages publiés en français depuis février 1984, plus d'une centaine d'articles, des montages audiovisuels, trois ou quatre enregistrements vidéo à grande diffusion, environ 100 000 volumes vendus en deux ans par Laurentin lui-même, — « le pauvre homme ! » —, quelle terrible « conspiration du silence » !

« *Flaminio Piccoli, président national de la démocratie chrétienne, plusieurs fois témoin de ces apparitions* [sic ! aurait-il, lui aussi, vu la Sainte Vierge ? comme le P. Jozo Zovko, comme le P. Vlastic, comme le F. Éphraïm ? C'est très fréquent, paraît-il, chez les charismatiques], *a participé à la conférence de presse, tenue récemment à Gênes, où un groupe de médecins italiens présentaient le recueil de leurs études médicales : "Dossier scientifique sur Medjugorje". Piccoli préface lui-même ce livre : "Le débat sur Medjugorje est inévitable, écrit-il (faisant ainsi allusion aux réticences de l'évêque du lieu). Ce dossier scientifique apporte une contribution pour le jugement des autorités ecclésiastiques..."* » Deux phrases, deux contrevérités patentes. La première est de Laurentin. Parler de « réticences » pour qualifier l'attitude de l'évêque de Mostar vis-à-vis de Medjugorje était vrai de juin 1981 à janvier 1982. Depuis plus de quatre ans, il ne s'agit plus du tout de « réticences », mais d'une opposition ouverte, résolue, déclarée, dont Mgr Zanic a maintes fois exposé les motifs. Mais Laurentin fait de la propagande. Il sait que cette vérité, — si l'on ne parvenait pas à l'étouffer presque entièrement par une habile « conspiration du silence » —, ferait la plus fâcheuse impression sur le public. Alors... il ment. Car c'est mentir que de parler encore de « réticences de l'évêque du lieu », en mai 1986, précisément au moment où celui-ci s'appête à publier son jugement définitif, qui est négatif.

C'est pourquoi, d'autre part, c'est une odieuse hypocrisie, — qui est cette fois le fait de Piccoli —, de présenter l'ouvrage des charismatiques italiens comme « *une contribution pour le jugement des autorités ecclésiastiques* ». Non ! pour quiconque est au courant du dramatique affrontement qui oppose, depuis 1983, l'évêque de Mostar aux irresponsables propagandistes de Medjugorje, c'est évidemment une fronde ouverte, une ultime manœuvre tendant à faire pression sur Rome pour contraindre Mgr Zanic d'ajourner encore la décision finale de la Commission canonique, qui a maintenant achevé ses travaux. Car,

malgré quelques formules hypocrites de soumission feinte à l'autorité responsable, — « *le livre, certifie Laurentin, est attentif à ne pas devancer le jugement de l'Église qu'il entend documenter* » —, les charismatiques italiens prétendent bien conclure eux aussi, mais dans le sens opposé à celui de l'évêque :

« *Les textes mesurant la déconnexion des voyants avec le monde extérieur pendant l'extase* [dans ses « Dernières nouvelles de Medjugorje »², Laurentin est forcé d'admettre que cette prétendue « déconnexion » n'est que « partielle ». Et il ajoute : « Il semble que les voyants insensibles gardent la capacité d'une réaction adaptée à une menace. » De fait ! La fameuse expérience du 14 janvier 1985 l'a suffisamment prouvé³ !] *et leur insensibilité à la douleur* [tout aussi problématique ! Car l'abbé Bulat, membre de la Commission d'enquête, affirme que Vicka a bel et bien réagi à sa piqure !]. *Les principales conclusions médicales sont les suivantes : "Les enquêtes psychologiques permettent d'exclure avec certitude la fraude et l'erreur de la part de tous les voyants. Selon les examens médicaux on peut exclure avec certitude qu'il s'agisse d'hallucinations psychologiques."*

« *Les conclusions théologiques de l'équipe pluridisciplinaire sont également favorables.* »

Voyez comment, au nom de « la science » et de tests médicaux qui peuvent tout au plus, s'ils sont fait honnêtement, indiquer qu'il s'agit de phénomènes préternaturels — mais jamais préciser s'il s'agit d'une action divine ou diabolique ! — on introduit subrepticement une « *équipe pluridisciplinaire* » qui donne des « *conclusions théologiques* » ! Voici donc le jugement du comité charismatique :

« *On doit exclure l'explication purement naturelle de ces phénomènes ainsi qu'une explication d'origine diabolique.* [Est-ce si sûr ? Cela demanderait à être solidement démontré !] *Ces phénomènes répondent à ceux qu'étudie la théologie mystique de l'Église.* [C'est un énorme mensonge, si l'on veut parler de l'étude des phénomènes d'origine divine⁴ ! En revanche, il est vrai que les phénomènes de Medjugorje correspondent tout à fait à ceux que la théologie mystique étudie au chapitre des impostures, contrefaçons et autres simagrées pathologiques ou diaboliques.] *Les progrès spirituels et moraux des voyants* [il s'agit d'abord de savoir s'ils disent la vérité ou s'ils mentent ! L'examen de leurs « progrès spirituels », beaucoup plus incertain, n'a d'intérêt que dans la première hypothèse] *et les fruits spirituels sont indéniables, et sans contradiction ni déviance avec la foi et la morale chrétienne.* [Les « fruits spirituels » de Medjugorje, c'est avant tout le service inappréciable rendu par l'Apparition à la cause des franciscains charismatiques yougoslaves, — en rébellion ouverte, depuis des années, contre les décisions indéniablement légitimes de leur évêque —, et au charisme mondial, qui est précisément « une déviance » de la foi catholique⁵ !] *Selon la pratique habituelle de l'Église, on ne peut donc refuser le feu vert (nihil obstat) à la piété et aux manifestations publiques du culte.* »

« Selon la pratique habituelle de l'Église », et sans la propagande mensongère, obstinée, de Laurentin et de ses amis charismatiques⁶, les « apparitions » de Medjugorje auraient été

(1) Cf. CRC 221, p. 17. — (2) N° 4 bis, p. 6. — (3) Cf. CRC 215, p. 27-28. — (4) Cf. CRC 200, p. 15-16 et 215, p. 5-7, sur les principes traditionnels du discernement des esprits. — (5) Cf. CRC 215, « Une nouveauté décisive, l'intrusion du pentecôtisme dans l'Église », p. 12-21.

(6) Ils vont sans doute redoubler leurs efforts dans les semaines qui viennent. Laurentin nous avertit déjà que l'ouvrage des Italiens, « *Dossier scientifique sur Medjugorje* », — dont tout ce qu'il nous dit laisse d'ailleurs prévoir qu'il s'agit seulement d'une resucée, à la sauce italienne, de ses propres « *Études médicales et scientifiques sur Medjugorje* » —, sera prochainement traduit aux éditions de l'O.E.I.L. Nous reparlerons des « guérisons » et des tests des médecins italiens au cours de notre exposé chronologique, ainsi que de l'in vraisemblable déclaration de l'évêque italien Iannucci, prétendant qu'il est... « déraisonnable » de ne pas croire à Medjugorje !

LA CONTRE-RÉFORME catholique

AU XX^e SIÈCLE

N° 225

AOÛT - SEPTEMBRE 1986

Mensuel

Rédaction : Abbé Georges de Nantes

Abonnement : 24 F

La Grande Secte moderniste soulève l'opinion contre nous ? ... Elle perdra !

De siècles en siècles, les Fils des ténèbres observent les mêmes procédés contre les Fils de lumière, contre la sainte Église et contre ses défenseurs, qu'ils ont utilisés avec succès contre l'Agneau innocent, Notre-Seigneur Jésus-Christ qui se livrait volontairement entre leurs mains pour être crucifié en rançon pour la multitude.

LE PREMIER ACTE : LA CONDAMNATION DU GRAND PRÊTRE, INJUSTE ET ILLÉGALE

« D'abord, la *disqualification* ou l'exécration de l'innocent par le grand prêtre, passant pour une condamnation juste et régulière », disais-je dans le premier article de cette suite (CRC 223, juin), et je montrais comment s'était rituellement reproduit contre nous le premier acte de cette parodie de justice divine. À savoir, comment la publication par le cardinal Ratzinger, du consentement certain du Souverain Pontife, en novembre dernier, au n° 50 du recueil des Documents officiels de la S. Congrégation pour la Doctrine de la foi, d'une Notification portée contre moi nommément, achevait la suite des malveillances, diffamations et sanctions canoniques : suspense *ab officio*, suspense *a divinis*, "disqualification", innombrables mises en garde épiscopales, qui depuis vingt ans exactement, depuis le 25 août 1966 me frappent, et vous à travers moi, en flagrant délit de mensonge, en pleine forfaiture. À l'encontre de toute juste vérité, comme de toute vraie justice.

Et cependant, depuis ces vingt ans nous tenons bon, nos amis de la Ligue de la Contre-Réforme Catholique au XX^e siècle, et nos communautés de Petits frères et de Petites sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, contre la Secte moderniste au pouvoir dans l'Église, sans parler de la Secte maçonnique au pouvoir dans le monde, sa confraternelle associée. Il fallait donc, à la secte moderniste, se découvrir davantage et s'engager dans les Actes suivants de l'éternel Procès, tels que le grand Sanhédrin de Jérusalem les joua contre notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ :

« Puis, poursuivais-je, ce fut le soulèvement de la rue par des émissaires du Sanhédrin, réclamant le supplice de l'innocent désigné à la vindicte universelle pour compromettre le peuple. » C'est ce que nous voyons et entendons monter contre nous de tous côtés, et dont je vais maintenant révéler l'organisation.

« Enfin, viendra la livraison du condamné au pouvoir politique païen, pour le rendre lui-même responsable de l'issue dernière et obnubiliser le décide. » C'est ce qu'il nous restera à voir venir sans crainte, pour l'endurer sans surprise. Je l'expliquerai le mois prochain.

LE DEUXIÈME ACTE :

APPEL AU PEUPLE, APPEL AU MEURTRE

On sait comment les émissaires du grand prêtre désignèrent Jésus de Nazareth à la haine du peuple de Jérusalem. Comment de faux témoins répandirent partout leurs calomnies absurdes et d'ailleurs contradictoires. Comment la foule, changeant de sentiment, commença de réclamer la mort de son Roi, de son divin Messie, lui préféra Barabbas, un agitateur et un tueur, enfin obtint par ses cris démentiels du procureur romain son aval pour l'exécution de la sentence juive, la mort en croix du Juste, du Serviteur de Yahweh, selon les Écritures...

Déjà leurs ancêtres avaient ainsi procédé, tels ces deux vieillards ambitieux que leur lubricité aveugla et qui, dépités, résolurent, eux, les juges d'Israël, de perdre l'innocente Suzanne dont ils s'étaient promis de faire leur proie et qui serait, pour leur avoir échappé, leur victime. L'ayant d'avance condamnée dans leurs cœurs, ils la dénoncèrent donc à l'indignation, à la colère de tout Israël afin que le Peuple saint, un instant égaré, réclame sans plus d'examen contre elle la peine capitale et sans doute, dans un même mouvement, la tue de ses propres mains... Ainsi porterait-il toute la responsabilité de ce meurtre odieux, obnubilant la leur.

Et le peuple déjà se laissait pousser au crime par ces vieillards qu'il respectait pour ce qu'ils étaient les autorités saintes de la religion d'Israël :

« Ils s'adressèrent à l'assemblée : "Qu'on fasse comparaître Suzanne, fille d'Helcias, femme de Joakim"... Tous les siens pleuraient ainsi que tous ceux qui la voyaient. » Il est curieux de constater que dans tous ces iniques procès qui anticipent ou qui reproduisent celui de Jésus-Christ, ne sont considérés comme "le peuple" que la troupe hurlante des méchants. Les autres qui pleurent et se frappent la poitrine ne comptent pas. C'est ainsi, c'est triste...

Alors les vieillards parlèrent, ils débattèrent leur monstrueuse fable, comme nous allons voir tout à l'heure faire Lustiger à La Croix. Or, poursuit le saint Livre, « l'assemblée les crut : c'étaient des anciens du peuple, des juges », en somme, des cardinaux. « Et Suzanne fut condamnée à mort », parce qu'elle avait refusé de forniquer avec ces deux cardinaux-là. Voilà comment les choses se passent habituellement (Daniel, chap. 13).

On se souvient qu'un jeune homme, inconnu de la foule, attira l'attention et peut-être la suspicion sur lui. Ainsi, il rompit le charme de ces deux serpents, il cassa l'élan de la foule et la persuada de pousser plus loin l'enquête avant de tuer. Et d'abord par un sérieux interrogatoire des deux juges. Dans le procès qui nous est fait, plutôt qu'à Jésus-Christ,

L'ÉCOLÂTRE ET LE DISCIPLE

Un duel philosophique

J'ai reçu le 13 juillet un livret de 28 pages, sans autre indication que le nom de l'auteur en dernière page, intitulé :

POUR L'HONNEUR DE SAINT THOMAS D'AQUIN
et de L'ÉGLISE, MAÎTRESSE DE VÉRITÉ.
CRITIQUE TOTALE de LA MORALE TOTALE
de MONSIEUR L'ABBÉ GEORGES DE NANTES.

Une lettre d'un jeune ami l'accompagnait :

« Mon Père, veuillez trouver ci-joint un document qui m'est parvenu ces jours-ci. Il m'a semblé utile de vous l'envoyer pour le cas où l'auteur aurait omis de le faire, et où vous ne l'auriez pas reçu par ailleurs. À part les quatre premières pages, je n'y ai pas compris grand chose; j'ignore la date du document.

« Veuillez agréer, mon Père, l'assurance de mon entier dévouement, in Christo Rege. »

J'ai remercié l'ami dévoué et, malgré mes efforts, je ne sais toujours ni la date ni le lieu de cet écrit, ni le nombre et la qualité des destinataires. Le plus étonnant est que cette critique me concernant exclusivement ne m'a été ni adressée ni même annoncée par l'auteur. Pourquoi ?

LE JEU DU ROI

J'ai lu ce texte une première fois avec suffocation, tant j'y suis à chaque page injurié, détruit. Le ton en est si raide que je me voyais, ainsi disqualifié dans toutes mes prétentions à enseigner la vérité, contraint à ne plus parler ni écrire publiquement et, suivant le conseil opportunément donné en conclusion par le vengeur d'Aristote et de saint Thomas, à disparaître de l'arène et prendre une retraite d'ailleurs imméritée. Cela dit sans la moindre ironie. J'en étais là.

Je l'ai relu une seconde fois, il le fallait, passant sur les insultes, pour mesurer l'étendue et la gravité de mes ignorances et de mes erreurs, pour calculer les dégâts et envisager les réparations à décider, les rétractations possibles, et peut-être comprendre l'origine de ma complète déraison, cerner ce qui subsiste de vrai dans ma doctrine, pour en mieux faire saillir, par contraste, le faux. Surprise ! Cette lecture a commencé d'égaliser les forces de ma défense à celles de l'attaquant. Il n'avait pas si catégoriquement raison que son ton ne le donnait à croire, et somme toute je n'avais pas tellement tort, ni sur tant de sujets, ni si lourdement qu'il ne le prétendait si fort.

Enfin le lendemain, fête de saint Bonaventure, le Docteur Séraphique, ami quoique émule de saint Thomas d'Aquin et souvent son opposant, je l'ai relu pour la troisième fois et cette étude approfondie m'a libéré de la sentence de mort intellectuelle portée contre moi. Au jeu du roi, j'avais gagné ! Le supplicé ne serait pas moi mais l'autre, qui avait lancé le défi, joué et perdu. Sur l'immense étendue des sciences et philosophies dont je traite depuis cinq ans, où mon jeune critique me poursuit et me frappe à coups furieux, non seulement je n'ai nullement erré comme il le claironne, mais ses propres démonstrations et ses citations de nos communs maîtres prouvent contre lui, en ma faveur. Voilà qui m'a donné, au bout de cette seconde journée éprouvante, plus qu'une paix parfaite, le sentiment de la victoire, la vision du couronnement de nos idées.

Je suis reconnaissant à ce jeune homme d'être entré en lice contre moi dans les plus nobles intentions. Comme il le dit, il est le premier à l'avoir fait, et je crains qu'il ne soit pour longtemps encore le seul... Tout bien pesé cependant, je ne publierai point son nom, estimant que ce pamphlet pourrait nuire à sa réputation et à son avenir. Je répondrai à la terrible critique qu'il fait de toute ma pensée et de ma personne, par

une réfutation aussi serrée, aussi implacable, non dans le ton, insurpassable ! qui est le sien, mais dans le fond. Il le faut et, en ne m'adressant pas son pamphlet, il m'en défie.

Déjà ceux qui n'entendent guère toute cette scholastique d'un autre âge, à le lire me tiendront pour un ignorant et un misérable insulteur des choses saintes. Le dommage est certain et je le calcule, à ce niveau, irréparable, s'ajoutant à tant de campagnes sourdes, de même type et de même ton.

Il faut du moins qu'au jugement de nos amis attentifs et des rares esprits supérieurs que je sais, capables de hauteur et de sérénité, je gagne à ce jeu mortel. Il y va de toute notre œuvre. Comme au jeu du roi dont on voit encore les pathétiques dessins sur le dallage du lithostrotos romain de l'Antonia à Jérusalem, en ce duel cruel il n'y a d'autre issue que la gloire ou la croix. Pour moi j'accepte l'une ou l'autre, d'un même cœur. Mais pour cette fois, la gloire doit être au bout de notre chemin.

Si ma défense annule les effets de l'attaque aux yeux des sages, je consentirai à n'en plus parler.

NOTE : Par une honnêteté sans doute exagérée et fort onéreuse, je citerai intégralement ces 28 pages, en respectant jusqu'à leur typographie; je n'en interromprai que rarement le texte par des notes en caractères gras entre crochets. Les italiques correspondront aux passages soulignés par l'auteur. Mais je redistribuerai selon un ordre logique cette succession de critiques sans suite du texte original, pour en mieux traiter et alléger les difficultés du lecteur. Car, comme dit l'autre, "Ces choses-là sont rudes. - Il faut pour les comprendre avoir fait des études"...

L'HONORABLE MOTIF DE L'ACTION

Les "Preliminaires" de cette Critique totale de ma morale totale m'accusent de soutenir, sinon en propres termes, du moins équivalentement, que saint Thomas est « un païen », un « imbécile », un « sot », un « danger public » (p. 1-2). La "Conclusion" vengera le saint Docteur de l'Église, en me déclarant « un ignorant » et un « mauvais philosophe », au demeurant incurable (p. 27).

Nous retrouverons ces textes plus loin.

L'"Enjeu du débat" justifie pleinement le propos de l'auteur. En insultant et moquant saint Thomas, selon ses dires, j'ai porté atteinte à l'honneur de l'esprit occidental et de la Chrétienté médiévale, à l'honneur de Dieu et de sa bonne Providence, à l'honneur et au respect dus à l'Église. Il fallait défendre tant et de si saintes autorités, institutions, traditions. Personne ne s'y décidant, notre jeune philosophe a dit : Me voici. On ne peut qu'admirer l'intention et saluer la fidélité de l'écolier à ses maîtres. Voici cette page :

ENJEU DU DÉBAT

Personne, à notre connaissance du moins, n'a entrepris de défendre la doctrine traditionnelle et le Docteur Commun de l'Église ainsi insultés et moqués. Et pourtant l'insulteur doit être insulté et le moqueur moqué pour au moins trois raisons.

L'honneur de l'esprit occidental d'abord. Saint Thomas est l'héritier d'une longue tradition qui va du "miracle grec" à la Chrétienté médiévale. Le bafouer, c'est rejeter cette dernière et ramener une progression intellectuelle grandiose à une course maladroite manquant finalement son but : la vérité.

L'honneur de Dieu ensuite. Le développement de la philosophie grecque s'achevant dans l'aristotélisme et la rencontre de ce dernier avec le christianisme au XIII^e siècle ne sont-ils pas en effet des dons merveilleux de la Providence, voulant ainsi réunir les deux héritages, naturel et révélé, pour la plus grande gloire de Dieu et le bonheur de l'homme ?

L'honneur de l'Église enfin. L'étude de saint Thomas ne fut-elle pas recommandée par plus de 70 papes ? (J. J. Berthier O. P., *Sanctus Thomas "Doctor Communis" Ecclesiae*, vol. I : Testimonia Ecclesiae, Romae, 1914;

FATIMA, C'EST FINI... VOICI ASSISE !

I. QUAND ON CONGÉDIE LA SAINTE VIERGE...

Depuis 1960, le grand Secret de Notre-Dame de Fatima, et lui seul, est pratiquement à l'index. Au lieu d'obéir aux demandes présentées avec insistance par la Reine du Ciel, comme les conditions incontournables de notre salut – du salut d'une multitude d'âmes, de la paix du monde et de la sauvegarde de la foi catholique – depuis plus de vingt-cinq ans, nos Pasteurs s'acharnent à les défigurer, à les contester, à les discréditer, s'efforçant vainement de les faire sombrer dans l'oubli.

En mai dernier, nous dénonçons une manœuvre tendant à tromper les fidèles sur le véritable contenu du troisième Secret (CRC n° 222, p. 12-20). Dans le même temps, un véritable complot se tramait pour qu'il ne soit désormais plus question de la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie. Cette consécration, tous les spécialistes de Fatima le savent pertinemment, n'a pas encore été accomplie comme elle doit l'être. On veut cependant, à toute force, tenter de faire croire au peuple fidèle que tout a été fait le 25 mars 1984. Comme les mensonges réitérés, même proférés par les plus augustes bouches, n'y ont pas suffi, nos Pasteurs ont décidé de prendre des mesures plus radicales : Ils ont résolu d'en finir avec Fatima. Pour commencer, "l'Armée bleue de Notre-Dame de Fatima" devra se saborder. La décision fut prise en octobre 1985. À l'heure où j'écris, c'est chose faite.

Dans le dernier numéro de sa revue "Approaches", sous le titre "Fatima : Le quatrième Secret (Fatima mis au secret !)", Hamish Fraser dénonce cette scandaleuse trahison du message de Fatima par ceux-là mêmes dont c'est la vocation première et le plus urgent devoir de le propager dans sa teneur authentique. Voici les passages essentiels de cet article important traduit par nos soins¹ :

L'ARMÉE BLEUE SE SABORDE

Depuis un certain temps, les responsables de "l'Armée bleue de Notre-Dame de Fatima" sont de plus en plus inquiets de l'hostilité épiscopale envers l'apostolat de Fatima.

Cette hostilité est indubitablement la raison principale pour laquelle les papes successifs ont refusé de permettre à sœur Lucie de révéler le troisième Secret de Fatima (qui semble concerner essentiellement la crise dans l'Église²), sans parler de leur refus d'accomplir la demande de Notre-Dame concernant la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé par le Saint-Père et tous les évêques de l'Église universelle.

Afin de contourner cette hostilité épiscopale, les responsables de l'Armée bleue se proposent maintenant de désamorcer politiquement l'apostolat de Fatima. Il apparaît que leur premier but est d'éviter que le message de Fatima soit interprété de façon à porter atteinte à Moscou et aux hommes d'Église adversaires de l'anticommunisme. À cette fin, Mgr Luna, président de "l'Apostolat mondial de Fatima" (autrement dit : l'Armée bleue), a présenté un nouvel "Apostolat des Deux Cœurs de l'Apostolat mondial de Fatima"³ qui serait si fondamentalement "ecclésial" (et, inutile de le dire, dans un sens ultra-œcuménique post-conciliaire) que même les pires ennemis de notre sainte Mère l'Église pourraient le considérer comme totalement inoffensif.

C'est pourquoi nous avons ironiquement intitulé cet article "Fatima : Le quatrième Secret". Car l'objet essentiel de cette nouvelle manœuvre "apostolique" semble être de mettre sous le boisseau la portée du message de Notre-Dame de Fatima, très réellement alarmante pour le monde.

"UNE DÉVOTION ÉQUILIBRÉE"

Dans l'esprit postconciliaire, toute réminiscence de l'orthodoxie préconciliaire, ou tout ce qui semble aller dans la même ligne, est considéré comme "mal équilibré". Aussi n'est-il pas surprenant que Mgr Luna ait déclaré le 21 mai 1986, en recommandant ce nouvel "Apostolat des Deux Cœurs", au cours de la réunion du Comité exécutif de "l'Apostolat mondial" : « Si nous nous lançons dans une dévotion bien équilibrée, nous pouvons conquérir le clergé. »

LE SYMPOSIUM DE SEPTEMBRE 1986

Un symposium doit se tenir à Fatima du 15 au 19 septembre afin d'instaurer cette "dévotion équilibrée". Il apparaît comme le produit d'un Comité d'organisation constitué avec l'approbation de Rome, en réponse à une proposition du cardinal Sin, archevêque de Manille, suggérant qu'un groupe de théologiens devrait

explorer « les relations mutuelles entre les Cœurs de Jésus et de Marie » (cf. "Le symposium des Deux Cœurs : Un passionnant événement historique", par le Père Arthur B. Calkins, dans le numéro de mai-juin 1986 de *Soul Magazine*).

Les conséquences ultimes de cette manœuvre deviendront manifestes lorsque les décisions du Symposium prendront effet. Cependant, pour les prévoir, il est bon de rappeler l'objet initial de l'authentique "Apostolat de Fatima".

Il s'agissait avant tout de faire connaître et comprendre le message de Fatima de façon à ce qu'il soit finalement suivi. Par conséquent, on insistait sur le fait que cela ne serait possible que dans la mesure où un nombre suffisant de fidèles seraient amenés à se rendre compte de la nécessité d'accomplir les devoirs propres à leur état de vie, bref, à devenir des chrétiens exemplaires. Telle serait la seule manière d'obtenir la grâce de la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie et, par ce moyen, sa conversion et l'assurance d'une paix véritable.

Le message de Notre-Dame de Fatima affirmait, de façon tout aussi claire, que si cette consécration n'était pas accomplie, la Russie répandrait ses erreurs dans l'univers et soumettrait le monde entier à la dictature inhumaine et athée de Moscou.

UN RISQUE DE SUCCÈS TROP DANGEREUX !

Fait étonnant, "l'Apostolat de Fatima", tel qu'il se présentait jusqu'aujourd'hui, ne semble pas avoir été entièrement inefficace, malgré la non-coopération de la plupart des évêques. Car en dépit même de l'effondrement sans précédent du catholicisme à la suite de Vatican II, selon John Haffert, en 1967 Moscou avait reconnu que "l'Apostolat de Fatima" « constituait la force de dissuasion numéro un contre le succès de la révolution athée mondiale ».

Si c'est vrai, ce n'est pas un mince exploit. Et cela montre clairement la nécessité d'intensifier et de favoriser encore davantage l'effort de propagation et d'explication de l'importance et de l'objet du message de Notre-Dame de Fatima.

Ce n'est pas cependant la conclusion qu'en a tirée John Haffert. Parce que tant d'évêques – particulièrement en Angleterre et en France – ont fait la sourde oreille au message de Fatima, sous le prétexte, manifestement fallacieux, que ce message est "politique", une "arme de la C. I. A.", etc. John Haffert et d'autres hommes de peu de foi, membres de l'Armée bleue, semblent avoir décidé de ne prendre en aucun cas le risque de continuer à empêcher ainsi « le succès de la révolution athée mondiale ».

(1) "Fatima : The Fourth Secret (Fatima Kept Secret!)", supplément au n° 95 d'"Approaches", Casa Garcia Moreno, 1 Waverley Place, Saltcoats KA21 5AX Écosse. Le titre ci-dessous est de nous. Les notes sont de l'auteur.

(2) Cf. "Fatima : The Mystery of the Third Secret", par frère Michel de la Sainte Trinité, dans les suppléments n° 93 et 94 d'"Approaches".

(3) Cette présentation a eu lieu le 21 mai 1986, au cours de la réunion du Comité exécutif de "l'Apostolat mondial de Fatima". Celui-ci a nommé un comité *ad hoc* pour lancer le nouvel "Apostolat des Deux Cœurs".

Lettre de la COMMUNION PHALANGISTE

« N'ayant qu'une soif : glorifier parfaitement Jésus en L'imitant et Lui obéissant parfaitement, cette petite Phalange serait une troupe d'avant-garde. »

Père de Foucauld.

N° 11

COMITÉ DE RÉDACTION PHALANGISTE : Claire Forestier — Franck Daubail
Pierre Busson.

CENTENAIRE D'UNE CONVERSION 1886 - 1986 CHARLES DE FOUCAULD, NOTRE MODÈLE

Il y a cent ans, en octobre 1886, le vicomte Charles de Foucauld, jeune et célèbre explorateur du Maroc, entrait dans le confessionnal de l'abbé Huvelin. On fête en ce moment ce centenaire. Nous avons tenu à participer comme membres d'une famille foucauldienne à la commémoration de cet événement, avides d'apprendre et de participer.

N'avons-nous pas nous aussi un message à faire passer à cette occasion ? Après tant d'édulcorations, de rapetissements, faire redécouvrir la vraie dimension, la stature totale du Père de Foucauld, modèle de notre Renaissance catholique et française pour aujourd'hui et pour demain.

CENT ANS APRÈS

MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 1986,

rue de la bienfaisance.

Frère René Voillaume inaugure ce soir la célébration du centenaire : conversion et vocation de Charles de Foucauld. La salle est bondée, il est vrai qu'elle est petite : 200 personnes y respirent avec peine ; toutes bien âgées, devons-nous préciser, non pas pour les accabler, au contraire ! Nous étions émus de cette belle fidélité : Charles de Foucauld !... Le frère René Voillaume se souvient-il ce soir de la journée mémorable de 1936 où la France catholique, de la basilique de Montmartre pleine à craquer, envoyait ses enfants sur les traces du moine missionnaire ? Mais où est l'habit ? Et le cœur et la croix ? où l'idéal primitif ?... Octobre 1986, Paris ne répondrait-il plus à l'appel, au nom de Foucauld, pour qu'on n'ait prévu au départ que cette salle exigüe ?

Pendant une heure frère Voillaume nous parle non pas de l'œuvre de Charles de Foucauld mais de ses sentiments : et c'est beau ; c'est

beau comme tout ce qui sort du cœur de Foucauld ! Frère Voillaume cite de longs extraits de la correspondance connue : profond attachement à sa famille, tristesse et dégoût des années sans foi, estime et fidélité indéfectibles vis-à-vis de l'abbé Huvelin... Bon, bien !... Les têtes blanches dodent quelque peu : le frère n'est guère orateur, qu'importe !... Mais on attendait quelque chose de fort, on devra rester sur sa faim avec un goût fade et douceâtre : ce n'est

donc que cela, Foucauld ? Il faut le croire ; on applaudit sagement. Je m'enfuis très vite. Mon cœur gronde : À quand le stade bondé où toutes générations confondues sous les cœurs et les croix et les plis des drapeaux, la France célèbrera le plus magnifique de ses enfants, celui qui répondit le mieux et jusqu'au bout à sa vocation chrétienne et universelle ?

Cl. Ch.

LISONS FOUCAULD À L'ENDROIT S.V.P. !

MARDI 14 OCTOBRE : 20 h 30.

Ce soir, projection d'un film dans l'église basse de Saint-Augustin ; celui qui a été télévisé pour le "Jour du Seigneur". Un débat est promis. À l'heure dite nous nous retrouvons au milieu d'une centaine de personnes dont nous formons un bon quart : nos mines jeunes réjouissent les vieux foucauldiens, public agréable aux figures sympathiques, les indéfectibles fidèles du moine-missionnaire, qui ont gardé toujours gravées au fond des yeux les images du film de Léon Poirier : "L'appel du silence". Ils attendent visiblement de revivre leur première émotion ; on les sent déjà presque attendris.

Mais pourquoi chez cet homme bizarre qui est assis à mes côtés, ce regard coulant et inquiétant sur mon insigne ? Quelle confiance court-il faire à l'animateur ?

Pourtant nous sommes sages comme des images et bien décidés à le rester : compétence et courtoisie !

Il y a là encore quelques sœurs, en habits sœurs, d'autres en habits bourgeois, quelques prêtres, et le prieur (ou le sous-prieur ?) de Notre-Dame-des-Neiges, costume marron.



LA CONTRE-RÉFORME catholique

AU XX^e SIÈCLE

N° 228

DÉCEMBRE 1986

Mensuel

Rédaction : Abbé Georges de Nantes

Abonnement : 24 F

APRÈS VINGT ANS DE VAINS APPELS AU JUGEMENT DES HOMMES

L'APPEL AU JUGEMENT DE DIEU

Hier, samedi 15 novembre, a eu lieu, grande salle de la Mutualité, à Paris, la réunion annuelle de notre **Ligue de la Contre-Réforme Catholique**. Nous avons compté plus de deux mille participants connus comme de fidèles amis, deux à trois cents visages nouveaux, et un groupe de journalistes inhabituel, sans doute attirés par l'annonce d'une nouveauté intrigante. Après avoir vécu vingt ans dans l'Église de France en opposition déclarée contre sa fraction modern-progressiste, mais cependant engagé dans le ministère normal, puis vingt autres années dans l'opposition déclarée à la nouvelle religion conciliaire et papale, au point d'être "*suspens a divinis*" et mis en marge de l'Église postconciliaire, ne cessant de défendre la religion de toujours contre la religion du jour sans pour autant faire schisme ni faire secte ! j'allais annoncer dans l'escalade un échelon nouveau, et à vrai dire l'ultime, celui dont on ne revient pas et après lequel il n'y a rien... que le grand ciel bleu.

Ces amis dévoués, ces inconnus attirés là par nos innombrables affiches "**Quelle foi pour l'an 2000 ?**", ces journalistes de toutes tendances m'ont écouté dans un silence religieux, tendu, parfois rompu par des applaudissements passionnés. Le chant du **Magnificat** a été une césure d'une signification profonde, comme l'annonce d'une libération spirituelle proche, sûre et certaine. Puis, après que j'ai dit ce que j'allais faire, ce que nous allions faire, parce que c'est une œuvre de foi et non plus une œuvre de procédure ou de polémique, tous, ou presque tous, sont restés pour dire ensemble les **Mystères douloureux du chapelet**, et l'assemblée s'est séparée au milieu d'applaudissements sans fin et le chant de notre hymne **Drapeaux rouges**, convaincue d'avoir participé à un événement sans précédent. Rendez-vous pris pour le 8 décembre 1987 entre croyants et incroyants, douteurs, hésitants et gens d'ardente foi. On connaîtra alors la Sentence divine à notre appel non pas désespéré mais ultime.

La Lettre qu'on va lire, adressée au cardinal Lustiger le 11 novembre, dont l'accusé de réception des Postes nous était arrivé le matin même, dit l'essentiel de notre **Appel au jugement de Dieu**, ses motifs, ses modalités, ses conséquences attendues, espérées. Un résumé lui fait suite, pour sauver de l'envol des paroles quelques documents, quelques événements de ces temps derniers, d'une importance capitale pour la vie de l'Église. Ainsi nos amis, retenus au loin ou empêchés, sauront tout l'essentiel de ce avec quoi nous allons maintenant devoir vivre. Mais le meilleur est évidemment de voir et d'entendre soi-même, et cela grâce à la vidéocassette de cette soirée mémorable et des commentaires et conclusion du lendemain (AF 10 - 1 cassette - 3 heures. Achat 180 F/location 60 F), ou aux cassettes sonores (AF 10 - 2 cassettes - 3 heures. Achat 40 F/location 14 F).

LETTRE OUVERTE À SON ÉMINENCE LE CARDINAL LUSTIGER ARCHEVÊQUE DE PARIS

DE L'ABBÉ GEORGES DE NANTES, PRÊTRE CATHOLIQUE

Jésus ! Marie !

Que le Cœur Immaculé de Notre-Dame de Fatima
auprès du Sacré-Cœur de Jésus nous soit en aide !

Le 11 Novembre 1986,
Fête de Saint-Martin.

Éminence,

J'ai l'honneur de solliciter de votre dévouement pastoral un service hors du commun. J'irai droit au but en vous disant ce qui me préoccupe mortellement, les tentatives vaines que j'ai faites ces derniers temps pour qu'il soit remédié à ce mal, et enfin celle que je vous propose de mener avec moi, l'ultime, la divine, dont il ne nous est presque pas permis de mettre en doute le succès.